



Déclaration liminaire au CDEN du 27 novembre 2020

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

L'Unsa Education interviendra aujourd'hui sur les sujets suivants :

- les conditions de rentrée du 2 novembre
- la situation des établissements de notre département et leurs spécificités locales
- les agents intervenant dans les collèges
- les infirmiers, infirmières et la médecine scolaire
- Enfin : la fusion annoncée entre les personnels de Jeunesse et Sports et ceux de l'Education Nationale.

La rentrée scolaire eut encore une fois : un goût amer avec la répétition des mêmes scénarios ... Partout, le mécontentement fut et reste présent et ce, à juste titre : pas de concertation préalable, précipitation, improvisation, renforcement du plan vigipirate ... tout reposant de nouveau, sur les épaules déjà chargées des directions d'écoles, des chef.fe.s d'établissements et de tous les personnels de terrain.

« Dans la mesure du possible » s'avère plutôt « impossible » sur la majorité des sites : manque de matériel, de personnels et de temps, le jour de la rentrée et dans les jours et semaines qui suivent. Quant à l'hommage à notre collègue Samuel Paty : non, nous n'avons pas encore tourné la page, alors que la rentrée devait être un moment fort pour dénoncer un tel drame, cela fut réduit et au dernier moment, à une minute de silence, qui, avec des jeunes de tous âges ne pouvait s'improviser. Cette liste des points de crispation, d'inquiétude et de colère émanant de l'ensemble des personnels ne saurait être exhaustive.

S'ajoutent à cela : des chiffres communiqués sur la pandémie et l'impact de propagation minimisés, bien inférieurs à la réalité. Ce n'est pas ainsi que le lien de confiance déjà rompu, entre les personnels et leur employeur va être renoué !

L'Unsa Education ne souhaitait pas fermer les établissements, et c'est toujours le cas : les élèves ont besoin d'apprentissages en présentiel.

Néanmoins, cela suppose que les consignes concernant le protocole soient : claires, sans zones d'ombre, sans ambiguïté. Ce ne fut pas le cas le 2 novembre, ni les jours suivant.

Les personnels, les établissements, les écoles ... doivent être suffisamment équipés et des protections renforcées fournies pour les aesh et les personnels vulnérables, encore une fois l'information ne fut que partielle, tardive et inégale sur le territoire.

Des remplaçants pour les agents, les aesh, les AED, les professeurs absents et tous les autres personnels sont indispensables, ils arrivent enfin mais pour une trop courte durée et pas d'AESH.

L'Unsa ne cesse d'interpeller le gouvernement sous forme d'actions, courriers et autres ... afin que la situation évolue : le temps est à l'action rapide car les risques pour la santé sont quotidiens et irréversibles, avec la maladie, pas de négociation ou d'à peu près.

Trop de questions restent en suspens au quotidien, sur le terrain : les directeurs et chefs d'établissements ne doivent pas avoir à chercher sans cesse ces informations. Oui, la foire aux questions ministérielle est régulièrement mise à jour et complétée suite à nos interpellations en CHSCT ou CT à tous les niveaux. Mais les équipes doivent être davantage épaulées sur le terrain : nous manquons de temps, de personnel et d'interlocuteurs.

Nous avons par exemple, plusieurs fois demandé que les directeurs soient déchargés davantage, sans oublier les 80 chargés de classe, seuls dans leurs écoles. Cette décharge supplémentaire a été citée dans une circulaire et annoncée plusieurs fois par notre ministre, dans ses multiples prises de paroles médiatiques qui se voulaient rassurantes. Citons également l'école Saint Siméon d'Auxerre avec 13 classes, une unité spécialisée, deux sites et une décharge de direction à mi-temps : évoquée lors du dernier CTSD et/ou toutes celles entre autre du nord de l'Yonne aux effectifs chargés.

D'autre part, L'Unsa accueillait favorablement l'attribution de postes d'AED et de PE contractuels supplémentaires. Quelle n'a pas été notre désillusion et notre colère, en apprenant que leur contrat s'achèverait au 6 février ? Alors que les gouvernants ne cessent de répéter que l'anticipation est impossible ? Auraient-ils maintenant le pouvoir de prétendre que la covid aura disparu à cette date ?

Ce serait formidable ! Ce manque de personnel existait déjà, il est dégradé par la situation sanitaire. L'Unsa insiste pour : un recrutement massif et non pas, du saupoudrage d'emplois précaires sans aucun engagement de prolongation. Nous vous questionnons également aujourd'hui, sur leur mode de recrutement et leur protection future.

D'autre part, le SNMSU-UNSA a pris connaissance de la note interministérielle du 16 novembre 2020 sur la campagne de dépistage de tests rapides antigéniques au profit des personnels des établissements ou écoles publics et privés... Ils concourent à la sécurité sanitaire de ces personnels dans l'exercice de leurs missions. Ce texte prévoit que des médecins et infirmières de l'éducation nationale volontaires les pratiquent et saisissent les résultats.

Faibles de 850 médecins pour 12,5 millions d'élèves, avec des effectifs toujours en chute libre y compris dans notre académie , les médecins scolaires déjà submergés par l'ampleur de leurs missions , épuisés par la gestion de la crise sanitaire en milieu scolaire (qui impliquent des week-end d'astreinte) , ne seront pas volontaires pour cette campagne de dépistage et n'abandonneront pas un peu plus les élèves

Le SNMSU-UNSA Éducation a écrit au ministre pour lui dire que déjà submergés et épuisés par la gestion de la crise sanitaire en milieu scolaire, ils ne seront pas volontaires et n'abandonneront pas un peu plus les élèves pour le faire. Il tire la sonnette d'alarme : il faut recruter des médecins de l'éducation nationale et du travail et pour cela il faut les rémunérer. Nous vous demandons, monsieur le DASEN de relayer cette demande et cette inquiétude. Le cœur du problème est bien le manque crucial d'une médecine du travail digne de ce nom et en effectif sérieux. Cela est aggravé par les retards grandissant de la MDPH sur le traitement des dossiers handicap : c'est une atteinte au droit des personnels handicapés.

Pour pallier ce manque : la responsabilité des préfets et des autorités académiques de mettre à disposition des établissements des professionnels devra être assumée, effective et réactive !

Par ailleurs, l'École publique a la mission, précieuse et fondatrice, d'instruire et d'éduquer les futurs citoyens, afin qu'ils soient capables d'autonomie de jugement pour leur émancipation.

Il faut donc les former : aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qui fondent notre République et la démocratie.

L'UNSA Education, le SE-Unsa, la FCPE, les DDEN, la Ligue de l'Enseignement, réunis dans le Comité National d'action laïque viennent d'écrire au ministre, demandant d'aller au-delà de l'indispensable hommage à Samuel Paty.

Des réponses pédagogiques, doivent être élaborées par les équipes éducatives, sur le temps long, au-delà de ce 9 décembre. Des outils sont mis à disposition mais du temps pour la réflexion collective et de la formation sont incontournables.

Enfin : 793 élèves en moins, dans le 1^{er} degré, sur les prévisions c'est inquiétant. Et d'autant plus que la chute de la scolarisation se concentre sur les moyennes sections et les CM2. D'autre part, la situation des RASED dans l'Yonne, est dramatique : trop nombreux postes de psychologues scolaires vacants, ou occupés par des personnels contractuels et peu de postes d'enseignants G encore en fonction.

Que comptez-vous faire Monsieur le DASEN pour ces RASED ?

Vous savez que la tâche des collègues déjà épuisés est intenable : ils doivent repousser la mise en place d'aides spécifiques pour les élèves qui devraient être priorités.

L'Unsa Education réitère sa demande de bilan chiffré complet de la situation de ces RASED pour notre département comme nous l'avons déjà demandé dans 2 instances précédentes. Qu'en est-il ?

La baisse du second degré est plus modérée, essentiellement sur les 6^{ème}.

Mais, la tendance est à l'augmentation dans certains collèges du nord du département, comme à Sens, Paron, Pont Sur Yonne, St Valérien ou encore Villeneuve -sur- Yonne ...

Quelques réajustements nécessaires de DHG ont été constatés.

Mais une baisse, même légère de dotation, n'est pas compréhensible alors qu'une augmentation est nécessaire.

Surtout dans les collèges avoisinant les 600 ou 700 élèves, voire plus ...

Encore une fois : ce sont les heures d'aide ou les projets qui disparaissent ...

La situation était déjà compliquée dans certains collèges de l'Auxerrois avant cette crise sanitaire et forcément : la gestion au quotidien des élèves, les conditions de travail se sont encore dégradées.

Citons le collège Albert Camus, comme exemple, qui n'a pas fait grève pour rien pendant plusieurs jours !

Enfin, Monsieur le Président du Conseil Départemental, nous en avons déjà parlé lors de précédents CDEN : une flotte de remplaçants pour les agents des collèges ne saurait plus attendre. En pensant également au renouvellement des personnels vieillissant.

Vous annoncez dans la presse locale un surcoût de 50 000 euros au budget affecté au remplacement des agents travaillant dans les 30 collèges de l'Yonne. Comme vous le dites, le travail de vos 314 agents se fait sous tension et ne peut s'effectuer en télétravail.

Nous pouvons faire de même, avec les choix budgétaires qui le priorisent.

On ne peut accepter qu'un chef d'établissement en arrive à faire la plonge afin de faire entendre que le service de restauration ne peut fonctionner et faire entendre l'urgence ! Non, ce n'est en aucun cas une plaisanterie et l'Unsa admire cette action courageuse.

Que fait actuellement le conseil départemental pour améliorer cette situation à ce jour ?

En outre, concernant l'EREA de Joigny : pas de salle d'études pour les étudiant en CAP, qui n'ont

même pas une salle dans laquelle ils peuvent travailler et restent dehors.

Des problèmes d'accès aux sanitaires pour les lycéens : ils doivent monopoliser un aed qui ouvre la porte d'accès vers ceux du collège.

Des travaux sont envisagés, lesquels et quand ?

Cet établissement réclame régulièrement des moyens supplémentaires compte tenu de sa spécificité (élèves de collèges et lycées avec internat et besoins d'un public spécifique) mais le rectorat reste sourd, ne se basant que sur le nombre d'élèves scolarisés et jugeant ainsi que le nombre de personnel est suffisant.

Nous demandons donc une attention particulière et des actions rapides ainsi qu'un apport d'AED dans le cadre des moyens supplémentaires octroyés pour notre département.

Enfin, concernant la fusion des personnels de Jeunesse et Sports à l'Education Nationale prévue au mois de janvier. L'Unsa et le SEJS demandent des réunions communes avec les représentants des personnels soient prévues rapidement, afin que les nombreuses problématiques soient discutées dans le cadre d'un véritable dialogue social avant l'échéance de janvier.

Pour conclure : les personnels et équipes sur le terrain et les collègues isolés, oubliés ont besoin d'aide, le recrutement est indispensable afin que l'enseignement puisse se faire en toute sécurité et en sérénité, pour les élèves et les personnels.

Prenons ensemble les bonnes décisions dans notre département, avec l'appui des associations telles que la FCPE, la ligue de l'enseignement, les élus, pour améliorer les conditions de travail des personnels, des agents et permettre de faire en sorte que l'enseignement se fasse le plus sereinement possible pour nos élèves icaunais dans le sens de droits et de moyens égaux sur tout le territoire de notre région.

Pour l'Unsa Education

Madame Marie-C. Lamoureux et Madame Solange Silvan